



## *Échelon local de Bourgogne en Côte d'Or (21)*

# Où en sommes nous avec le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels ?

Pour répondre à la nécessité de mettre en place le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels,

### **Sur l'échelon local d' Auxonne Genlis St Jean de Losne**

Avec le soutien de leur administratrice, Karine DELABAYS, les délégués du secteur se sont mobilisés pour organiser une formation sur le DUERP.

14 participants se sont retrouvés à deux reprises afin de construire ou parfaire ce document pour être en conformité avec la législation et l'adapter à leur exploitation.

Une première journée à Echigey, le 22 janvier dernier, a permis à Mickaël NICOLAS, Conseiller en Prévention de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, de rappeler les bases sur la réglementation et de réfléchir sur l'adaptation de ce document à chaque poste de l'exploitation. La méthode par laquelle chacun a fait son plan de situation, avec le listage des risques par poste sur un post-it, a connu un franc succès !

Après construction d'une fiche type, les stagiaires sont repartis avec l'objectif de rédiger une partie de leur document unique en travaillant chacun sur un thème pour en reparler lors d'une prochaine demie journée au mois de février... C'est le 29 au matin que le groupe s'est retrouvé pour partir avec un document unique fait ou en bonne voie d'être terminé.

Une demie journée annuelle est envisagée sur ce secteur à la même période pour une mise à jour du DUERP et travailler sur la prévention des risques professionnels.



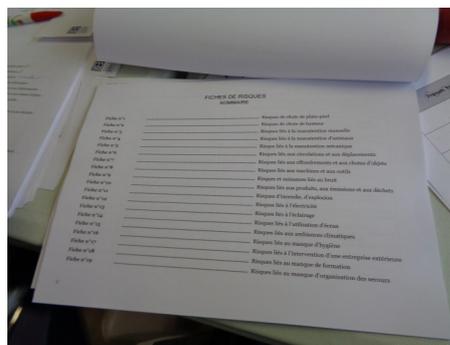
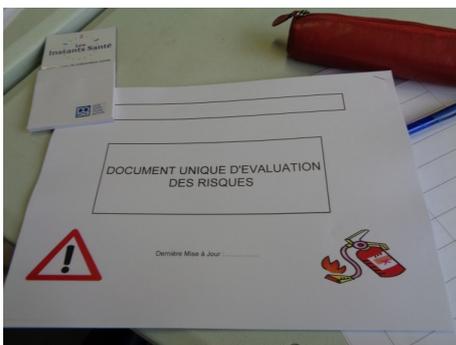
## Sur l'échelon local de Beaune, Nolay, Seurre

C'est également avec leur Présidente, Marie-Hélène TOURNIER, que les délégués de ce secteur ont mis en place une formation DUERP.

12 participants, agriculteurs et viticulteurs, se sont retrouvés à deux reprises afin de construire ou parfaire ce document pour être en conformité avec la législation et l'adapter à leur exploitation.

Le 2 février dernier à la MFR de Grandchamp à Ruffey les Beaune, une première journée a permis à Mickaël NICOLAS, Conseiller en Prévention de la Caisse Régionale MSA de Bourgogne, de rappeler les bases sur la réglementation et de réfléchir sur l'adaptation de ce document à chaque poste de l'exploitation. La méthode par laquelle chacun a fait son plan de situation, avec le listage des risques par poste sur un post-it, a ici aussi connu un franc succès !

Après construction d'une fiche type, les stagiaires sont repartis avec l'objectif de rédiger une partie de leur document unique en travaillant chacun sur un thème pour en reparler lors d'une prochaine demie journée au mois de mars...C'est le 3 au matin que le groupe s'est retrouvé pour partir avec un document unique fait ou en bonne voie d'être terminé.



*Echanges de pratiques et d'expériences, convivialité : Voici une fois encore une illustration pratique de ce que l'échelon local peut apporter grâce aux délégués sur leur territoire ! Formation appréciée de tous les participants pour ces riches moments d'échanges, et qui, de plus, leur permettra de répondre à une obligation légale qui date de 2002...*